



Famille accompagnante

Par Lacy

Bonjour,

Je suis titulaire d'un titre de séjour Passeport Talent. Et mon titre de séjour expire le 30-01-2022 (30 Janvier 2022). Et j'habite à Créteil (94000)

Ma famille vient d'arriver depuis peu (10 Août 2021). Famille accompagnante.

Ma femme est arrivée avec un titre de séjour de type D valable 3 mois.

Remarques : L. 313-21 avec l'inscription : C. SEJ A SOLLIC.

Mon problème est qu'on est obligé de faire la procédure de demande de titre de séjour sur le d'administration des étrangers. Nous avons fait deux demandes qui ont été rejetées sans nous donner de motifs.

La préfecture refuse de nous recevoir et demande de nous tourner vers le site d'administration des étrangers. On appelé plusieurs fois le call center de ce site en question sans rien obtenir d'eux.

On ne sait plus où donner de la tête.

Merci de vos réponses